

[\[Version française\]](#)

June 5, 2023

A message from Canada's mortgage insurers to our mortgage lending partners
Default management tools for borrowers dealing with the effects of the Quebec and New Brunswick wildfires

We sympathize with the communities and families impacted by Quebec and New Brunswick wildfires, and our thoughts are with those facing this difficult time.

Canada's three mortgage insurers are committed to providing homeowners with solutions to help manage financial hardship due to the wildfires.

Canada Guaranty, Canada Mortgage and Housing Corporation, and Sagen Canada are providing increased flexibility for borrowers with insured mortgage loans who have been impacted by the wildfires and who may require special arrangements to meet their mortgage payment obligations. As such, we will permit lenders to allow payment deferral of principal and interest of up to six months beginning immediately. **Lender approval for these extended deferrals must occur by December 5, 2023.**

Lenders have the flexibility to make these special arrangements quickly and without Insurer approval. Lenders are encouraged to retain a documented analysis of the borrower's financial situation on file.

Lenders may grant up to six months of payment deferrals for borrowers impacted by the wildfires, even if the borrower had previously used deferrals in response to a different natural disaster or event. Where borrowers have previously utilized six deferrals and are now requesting another six deferrals related to the wildfires, and the previous deferrals were not fully repaid, lenders are encouraged to undertake a full financial review to ensure the right set of default management tools are being applied given the circumstances.



5 juin 2023

Message de la part des assureurs hypothécaires du Canada à nos partenaires prêteurs hypothécaires

Outils de gestion des cas de défaut pour les emprunteurs aux prises avec les effets des feux de forêt au Québec et au Nouveau-Brunswick

Nous compatissons avec les collectivités et les familles touchées par les feux de forêt au Québec et au Nouveau-Brunswick, et nos pensées accompagnent les personnes qui traversent cette période difficile.

Les trois assureurs hypothécaires du Canada sont déterminés à fournir aux propriétaires-occupants des solutions pour les aider à gérer les difficultés financières découlant des feux de forêt.

Canada Guaranty, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Sagen Canada offrent une plus grande souplesse aux emprunteurs ayant des prêts hypothécaires assurés qui ont été touchés par les feux de forêt et qui pourraient avoir besoin de dispositions spéciales pour s'acquitter de leurs obligations de paiement hypothécaire. Ainsi, nous autoriserons les prêteurs à accorder un report des paiements du capital et des intérêts pendant une période pouvant atteindre six mois à compter d'aujourd'hui. **L'approbation du prêteur pour ces reports prolongés doit avoir lieu d'ici le 5 décembre 2023.**

Les prêteurs ont la souplesse nécessaire pour prendre rapidement ces dispositions spéciales sans l'approbation de l'assureur. Ils sont encouragés à conserver au dossier une analyse documentée de la situation financière de l'emprunteur.

Les prêteurs peuvent accorder un report des paiements jusqu'à six mois pour les emprunteurs touchés par les feux, même si l'emprunteur avait déjà eu recours à des reports en réponse à un autre sinistre ou évènement naturel. Lorsque les emprunteurs ont déjà eu recours à six reports et qu'ils demandent maintenant six autres reports liés aux feux de forêt et que les reports antérieurs n'ont pas été entièrement remboursés, les prêteurs sont encouragés à effectuer un examen financier complet pour s'assurer d'appliquer le bon ensemble d'outils de gestion des cas de défaut dans les circonstances.

